

## ÉDITO

L'été a commencé par un épisode caniculaire précoce, long et intense. Nous ne pouvons que déplorer que la survenue d'un événement aussi éprouvant soit nécessaire pour remettre la priorité de l'action contre le réchauffement climatique au premier plan. La trajectoire des émissions carbone de la France s'est éloignée ces derniers mois de ses objectifs de baisse. Sur cette même période, un gouvernement plus soucieux de sa survie politique que de sa mission de conduite de l'action publique et préservation de l'intérêt général, un parlement plus sensible aux lobbys qu'au consensus scientifique ont donné de bien mauvais signaux en matière de politiques publiques dans ce domaine.

L'échec du « conclave » sur les retraites est déplorable à plus d'un titre. La détermination de la CFDT à arracher des modifications à la réforme de 2023 pour en limiter les effets, notamment pour les travailleurs les plus exposés à l'usure professionnelle, s'est heurtée à l'inertie du camp patronal. Ce dernier a été surtout soucieux de rester abrité par une politique de l'offre qui a limité les contributions des entreprises depuis plus de 10 ans. Il en résulte l'assèchement des ressources de l'Etat et surtout de notre système de protection sociale. Ce pari de la compétitivité suscite plus que de la perplexité quant à ses résultats. Le dernier rapport de l'INSEE sur l'augmentation de la pauvreté et des inégalités signe l'échec de cette politique au regard de la cohésion sociale, avec les impacts mesurés et objectivés sur l'état sanitaire et le recours aux soins des populations concernées.

Dans la même séquence, les travaux en cours de la commission sénatoriale sur les aides aux entreprises laissent pantois : sur l'ampleur de l'effort collectif fourni par la nation en faveur des entreprises ; sur l'absence choquante de pilotage et de contrôle de ces dispositifs, et donc de vérification de leur pertinence et de leur efficacité. Ce constat vaut bien sûr aussi pour le secteur commercial de la santé et du médico-social, par ailleurs majoritairement financé par des dotations publiques. Alors que le débat fait rage sur la réduction des déficits publics et le partage des efforts pour y parvenir, de telles révélations doivent impérativement rectifier la tendance du moment à mettre au banc des accusés de la dette la protection sociale dans son ensemble.

Dans ce contexte bien morose, l'équipe nationale du SYNCASS-CFDT a pris un bol d'air en participant au 35ème congrès de la fédération santé-sociaux de la CFDT à Niort. Nous avons connu quatre jours intenses d'échanges, de convivialité et de débats centrés sur la thématique du juste soin. La qualité des interventions reflète la bonne santé d'une organisation soudée, combative et déterminée. Les militants ont souligné les difficultés et les doutes des salariés de nos secteurs. Ils ont dans le même temps massivement approuvé l'action de la fédération et ses orientations. Des sujets variés étaient soumis au débat du congrès : position par rapport aux organisations du travail en 12 h, politique en direction des jeunes adhérents, place des militants immigrés ou issus de l'immigration dans les instances des syndicats santé-sociaux, contrôle de l'application du droit des agents dans la fonction publique hospitalière, position syndicale par rapport aux extrêmes dans le champ politique... Des points de vue différents se sont exprimés dans le respect des arguments de chacun avec une qualité d'expression et d'écoute qui rendent fiers d'appartenir à la CFDT. Le SYNCASS-CFDT, qui prépare son propre congrès les 20 et 21 novembre prochains, saura s'inspirer de ce temps fort de notre organisation.